

# ASSOCIATION MARCEL HICTER POUR LA DÉMOCRATIE CULTURELLE - FMH

## LIER CULTURE ET DÉVELOPPEMENT<sup>1</sup> : APPROCHES, DÉ- FIS ET RÉALISATIONS

2/2 MISE EN PERSPECTIVE ET CONCLUSION

Par Raymond Weber, Président de l'Association Marcel Hicter et de Culture et Développement (Grenoble)

SEPTEMBRE 2012

# LIER CULTURE ET DÉVELOPPEMENT<sup>1</sup> : APPROCHES, DÉFIS ET RÉALISATIONS

2/2 MISE EN PERSPECTIVE ET CONCLUSION

Par Raymond Weber,

Président de l'Association Marcel Hicter et de Culture et Développement (Grenoble)

**Q**ue nous enseignent les 50 ans de recul sur l'historique de l'interaction entre culture et développement ?

Si des hommes de culture, tels qu'un Léopold Sédar Senghor, avaient, dès les années 60, défini la culture comme « le commencement et la fin du développement », si la **Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico (1982)** avait permis à l'UNESCO d'approfondir théoriquement cette interaction entre culture et développement, d'abord à travers la définition large et anthropologique de la culture, ensuite à travers le **Rapport « Notre diversité créatrice » (1996)**, le « Plan d'Action sur les politiques culturelles pour le développement » (Stockholm 1998), enfin par la **Déclaration universelle sur la diversité culturelle (Paris 2001)** et par la **Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Paris 2005)**, le camp du développement et de l'économie a mis quelque temps à suivre cette évolution.

Citons quelques étapes importantes :

La **Banque Mondiale**, qui avait imposé, en négligeant complètement les contextes sociaux et culturels des pays, les Plans d'Ajustement Structurel (PAS), organise **en 1999, à Florence**, et avec l'UNESCO, une grande conférence sur le thème « **la cultura conta** ». Le Directeur général James W. Wolfensohn y avoue que « la culture (des pauvres) peut être à la fois leur actif le plus important et ce qui sera le plus ignoré et le plus détruit par les programmes de développement ».

Le **Rapport 2004 sur le développement humain du PNUD** : « **la liberté culturelle dans un monde diversifié** » insiste sur le fait que la diversité culturelle est au cœur du développement humain. Elle assure et promeut la capacité pour les individus de choisir d'être ce qu'ils souhaitent.

Les **Rapports 2008 et 2010 de la CNUCED** sur « **l'économie créative** » mettent en évidence que le vaste héritage culturel et artistique du monde en développement n'est pas seulement précieux en termes culturels, mais que c'est aussi une chance considérable pour la croissance, la création d'emplois et l'intégration sociale.

L'UE, qui avait déjà développé **depuis 2006 un programme « investir dans les ressources humaines »**, qui insistait sur le rôle important que les facteurs culturels et interculturels jouent dans les processus de développement, adopte en novembre **2007** un « **Agenda européen de la Culture** » (qui voit la culture comme investissement social (dialogue interculturel), comme investissement économique (Stratégie de Lisbonne) et comme investissement politique (la culture comme un élément indispensable dans les relations internationales de l'UE et dans sa politique de coopération au développement) et organise, en avril **2009**, un grand **Colloque à Bruxelles**, avec quelque 700 ministres, fonctionnaires, artistes, professionnels et entrepreneurs de

la culture, sur le thème « **culture et création, facteurs de développement** », insistant sur la nécessité, d'une part, de développer le secteur culturel et, d'autre part, de prendre en compte la dimension culturelle dans les autres politiques sectorielles, dans une approche transversale du développement.

Si la culture a été absente des premières réunions internationales sur le développement durable, la revendication de la culture comme **quatrième pilier du développement durable** apparaît dès la Conférence de Johannesburg, en 2002 et a été abordée aussi dans la préparation de Rio+20, notamment par l'OIF et l'UNESCO, mais sans grand résultat, pour le moment du moins. Ce n'est que le réseau **Agenda 21 pour la Culture** qui en a fait un axe stratégique majeur.

Enfin, l'**Assemblée des Nations-Unies**, en décembre 2010, adopte une **Résolution sur la culture et le développement**, qui demande aux pays « de promouvoir le renforcement des capacités en vue de donner naissance à un secteur culturel et créatif dynamique » et de « soutenir activement les nouveaux marchés locaux de biens et services culturels, et (de) faciliter leur entrée efficace et officielle sur les marchés internationaux ».

Est-ce que la « bataille » sur l'interaction entre culture et développement serait maintenant gagnée aux niveaux européen et mondial ?

Un trop grand optimisme n'est, hélas, plus de mise. L'exemple de la Conférence de Rio+20 nous montre que la bataille de la culture comme 4<sup>e</sup> pilier du développement durable n'est toujours pas gagnée. Par ailleurs, la culture semble redevenue quantité négligeable à Bruxelles : le nouveau programme développement « Agenda pour le Changement » ne parle pas de culture. Et le nouveau programme culture « Europe Créative », s'il insiste beaucoup sur les dimensions économique et commerciale de la culture, semble négliger complètement l'impact de la culture sur le développement et sur le domaine social (citoyenneté et gouvernance).

En conclusion, il nous semble donc essentiel de r(é)affirmer les dimensions actuelles, mais aussi les nouveaux enjeux, de l'interaction dynamique entre culture et développement.

La culture est d'abord **une condition du développement**. C'est dans la culture qu'une société exprime son rapport au monde, son originalité, où elle s'analyse et projette son avenir. C'est le socle sur lequel se fondent l'organisation et le fonctionnement de la société et qui détermine le style et le contenu de son développement économique et social. « La culture est, - comme le disait si bien le président Senghor -, à la fois le début et la fin de tout développement ».

La culture est, également, **un élément déterminant du développement (et du progrès) social et humain**. Elle permet d'élargir l'horizon, de donner sens, de contribuer à nourrir la mémoire, de symboliser des notions et des émotions complexes, d'ancrer l'identité et de lier les gens à leur communauté, de transmettre les connaissances et les compétences et d'apprendre, de susciter la réflexion, de critiquer, d'apaiser l'âme ou d'aider à la prise de conscience. Elle permet ainsi non seulement de conserver et de mettre en valeur le patrimoine – identités, langues, coutumes, religions – et de conforter la cohésion sociale, mais aussi de créer de nouveaux liens sociaux et de nouvelles solidarités.

Ce qui souligne le rôle de la culture comme :

- Facteur **identitaire** ;
- Facteur de mise en valeur du **capital social et culturel** des communautés ;
- Facteur d'**empowerment** (au sens fort du terme) : conscientisation et mobilisation politique venant de la base et visant la transformation radicale des structures de base inégalitaires ;
- Facteur de renforcement du *capacity building* et des *capabilities* (vecteur de mode de fonctionnement exprimant la liberté, pour un individu, de choisir entre différentes conditions de vie) ;
- Facteur de **cohésion sociale et de création de nouvelles solidarités** ;
- Facteur de transformation de la diversité culturelle en dynamique interculturelle ;
- Élément de valorisation du rôle des femmes ;
- Élément de dialogue avec et entre les minorités ethniques et religieuses ;
- Instrument d'intégration des catégories défavorisées ;
- Élément de **promotion de la paix et de la tolérance** ;
- Instrument de **communication sociale** ;
- **Facteur de citoyenneté et de gouvernance démocratiques** ; elle a un impact politique.

La culture est aussi **une ressource économique importante**, en termes de PIB et d'emplois. La société du savoir et **l'économie créative** permettent aux pays en développement de mettre en valeur leur richesse patrimoniale et artisanale et leur énorme potentiel culturel et créatif. **Les industries culturelles créatives, le patrimoine naturel et culturel, l'artisanat et le tourisme** peuvent devenir des gisements importants de développement économique et de création d'emplois, comme le montrent, p.ex., les Rapports de la CNUCED sur l'économie créative (2008 et 2010).

Tout cela peut amener une « *commodification* » des activités et expériences culturelles, une standardisation, une déterritorialisation, une instrumentalisation et une *McDonaldi-*

zation (George Ritzer<sup>2</sup>), ainsi qu'une *experience economy* (Joseph Pine/James Gilmore<sup>3</sup>) : créer artificiellement l'événement éphémère, et développer un modèle « rationnel » d'organisation qui offre efficacité, vitesse et prédictibilité de la qualité du produit.

Mais cette dynamique peut aussi permettre de promouvoir :

- Le développement social des catégories les plus défavorisées et fragiles de la population ;
- La culture comme vecteur de développement entre le phénomène économique et le processus spatial : mondialisation, métropolisation, régionalisation, *soft power*...
- La mise en valeur des ressources humaines locales ;
- Le développement local en général.

La culture constitue le **4e pilier du développement durable** (cfr, notamment, John Hawkes, créateur de l'expression, l'Agenda 21 de la Culture et Jean-Michel Lucas<sup>4</sup>). La diversité culturelle, la valorisation des pratiques artistiques et culturelles, la création et l'innovation culturelles, toutes les richesses immatérielles qu'on peut considérer comme essentielles à la construction de l'humain – en tant qu'outils de connaissance et de relation – sont au cœur du développement durable qui devrait mettre l'économie au service du développement social et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, tout en économisant au maximum les ressources naturelles de la biosphère que nous savons limitées.

C'est la culture et le capital social qui permettent de promouvoir le développement des capacités des individus et des groupes et leur participation active à la vie de la société. C'est la culture, en enrichissant le capital social, qui permet de vraiment valoriser les autres ressources pour le développement.

L'interaction entre culture et développement durable nous amène à un **changement paradigmatique** :

Elle se fonde sur les **droits culturels** et sur **l'égalité de dignité de toutes les personnes**.

Il ne s'agit donc plus seulement de protéger l'environnement, de favoriser l'économie et d'être attentif aux situations sociales, mais aussi de vérifier que les personnes peuvent mieux exprimer leur humanité grâce aux actions entreprises.

L'économie de la culture n'est plus seulement une gestion de la rareté des ressources dans un monde de produits et ressources culturels, mais la « gestion » collective de ces relations de personnes à personnes qu'exigent les droits culturels;

Les notions de « progrès » et de « croissance » doivent être repensées assez radicalement, afin de permettre un **passage d'une société du « plus-avoir » à une communauté/**

**civilisation du « mieux-être »<sup>5</sup>** ;

En conclusion, toutes ces évolutions nous permettent de replacer l'individu, avec sa dignité et avec ses droits/responsabilités, au centre de la culture et du développement. « Développer, c'est se développer », disait le grand historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo. Ainsi, culture et développement (re)deviennent fondamentaux, à la source de toute capacité et identité aussi bien individuelle que collective. Ils sont, par ailleurs, le milieu de toutes les libertés les plus fortes et de toutes les pluralités, tout comme ils sont facteurs de tous les liens, solidarité traditionnelle et consciences politiques repensées. Ils redeviennent un système vivant, se nourrissant d'échanges et de confrontations/dialogues.

En (re)plaçant l'homme au centre, on casse les inégalités et les asymétries...et on donne toutes les chances aux pays en développement. Tout comme, aussi démunis soit-ils, chaque être humain a quelque chose à donner. Toute culture, aussi « petite » soit-elle, peut nous enrichir. **La culture est ici développement et connexion de capacités**. Et le droit humain n'est plus seulement un droit sur une chose ou sur un service, mais une relation à instaurer, un droit/liberté/responsabilité de participer à une relation digne.

L'éthique, dans le sens utilisé ici, n'est pas un ensemble de normes conçues au sein d'un milieu culturel donné dont les membres se croiraient autorisés à l'imposer à autrui.

L'objectif visé ici est le **développement humain fondé sur le respect de la dignité humaine**. Ce qui implique :

- La garantie de la **sécurité humaine**, comprise dans ses multiples dimensions (alimentaire, sanitaire, écologique, économique, éducative, informationnelle, civile, sociale, politique ...) correspondant à chaque droit de l'homme ;
- **La culture ne saurait être seulement « contributive » à d'autres secteurs**, comme la cohésion sociale, l'économie ou la démocratie: elle reste, avant tout, geste d'expression, de création et d'innovation, dans la liberté pleine et entière de l'artiste, ainsi que pouvoir d'indignation, de résistance et de résilience ;
- Une **augmentation des capacités de choix** pour tous selon la même multiplicité de dimensions ;
- Une **gouvernance démocratique** forte qui valorise les responsabilités de chacun et assure ainsi la qualité des institutions ;

Le projet culturel de dignité devient ainsi non seulement participatif, mais aussi délibératif des valeurs du vivre ensemble.

Ce développement est durable dans la mesure où il se comprend comme une mise en œuvre des droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux, avec leurs dimensions

écologiques, pour les générations présentes et à venir. L'effectivité de chaque droit de l'homme est à la fois une fin et un moyen du développement, car la réalisation de chaque droit, liberté et responsabilité permet le développement d'une ressource humaine, capable de participer au respect des équilibres civils, culturels, écologiques, économiques, politiques et sociaux.

L'éthique du développement repose ainsi sur la valorisation de la diversité culturelle considérée comme une des ressources principales du développement. Et tous les droits de l'homme sont des facteurs de développement, puisqu'ils garantissent des accès, dégagent des libertés et renforcent des responsabilités. Parmi ces droits, les droits culturels sont des leviers particulièrement importants, car ils permettent de prendre appui sur les richesses et savoirs acquis (capital social et culturel).

1 *Lundis des Banlieues d'Europe*, Lyon : 50 ans de réflexion, de recherche-action et de projets/programmes sur le terrain de l'Association Culture et développement (Grenoble), intervention du 25 juin 2012.

2 Ritzer George, *The Macdonalization of the society*, 1993.

3 Pine Joseph and Gilmore James , *The Experience Economy*, 1999.

4 Lucas Jean-Michel, *Culture et développement durable*, 2011. L'auteur y développe une approche très critique de l'Agenda 21 pour la culture.

5 Cfr, notamment, Jackson Tim, *Prospérité sans croissance*, Etopia/De Boeck, 2010, "La richesse autrement", *Alternatives Economiques Poche*, mars 2011 et Gadrey Jean/Jany-Catrice Florence, *les nouveaux indicateurs de richesse*, La Découverte, 2007